

En 1992, Nitel a mis des services de téléphones cellulaires en fonction. À ce jour, 10 000 lignes ont été installées. Nitel a récemment formé une coentreprise avec une société d'Atlanta spécialisée en communications numériques afin d'exploiter le service de téléphones cellulaires. Le réseau prévoit également offrir, à compter de mars 1993, des services d'audio-messagerie et de radiomessagerie.

3.79

TANZANIE



La Tanzanian Posts and Telecommunications Corporation (TPTC) est l'organisme chargé d'offrir des services publics de postes et de télécommunications dans toutes les régions du pays. Au début de 1994, il est prévu de scinder la TPTC en deux entités, l'une pour le service postal et l'autre pour les télécommunications. La Tanzanie possède un réseau téléphonique installé d'une capacité de 108 000 lignes, dont 80 000 sont branchées. Trente-sept pour cent des centraux téléphoniques sont numériques et des travaux visant à accroître cette proportion sont présentement en cours. (Dans les régions urbaines, 85 % du réseau est automatique mais, en milieu rural, ce pourcentage baisse à 14 %). Les principaux réseaux de transmission des interurbains sont analogiques. Le réseau télex compte 4 550 lignes installées, dont 2 000 sont branchées.

La TPTC entreprend un projet de modernisation et d'expansion d'une valeur de 200 millions de dollars américains afin d'accroître le nombre et la qualité des services de télécommunications au pays. Le projet englobera la radio, les multipostes, les centraux téléphoniques, un plan de lignes local, l'électricité, la construction de bâtiments et de stations terminales. Plusieurs études d'experts-conseils sont prévues.

3.710

TUNISIE

OPPORTUNITES D'AFFAIRES EN TUNISIE

Le secteur des télécommunications

Le secteur des télécommunications, en Tunisie, a bénéficié au cours du VII ième plan (87-91) d'investissements de l'ordre de \$500 millions. Rapportée au niveau du Maghreb, la situation du secteur des communications, en Tunisie, est comparable à celle de ses voisins membres de l'UMA. Au cours du VII ième plan qui vient de se terminer, on a procédé à 113,000 raccordements contre 203,000 initialement prévus; le parc des abonnés s'élevait, en décembre 1991, à 330,000 comparativement aux 420,000 anticipés; la densité téléphonique s'élève quant à elle à 4.02 lignes pour 100 habitants, alors qu'on s'était fixé comme objectif 5 lignes par 100 habitants.

Les objectifs de développement télécommunications au cours du VIII ième plan (92-96) sont les suivants:

L'installation de 460,000 équipements d'abonnés et le raccordement de 339,000 nouveaux abonnés, permettra d'atteindre un parc global de 669,000 abonnés en 1996 et une densité de 7.4 lignes principales pour 100 habitants;